

# Abonnés Solidaires : Bilan annuel 2020

Depuis 1993, le dispositif *Abonnés Solidaires* de *Prescrire* recueille des dons. Il aide des soignants à accéder à une information pharmacothérapeutique indépendante, quand ils ne disposent pas dans leur pays de ressources économiques suffisantes (a). Depuis 2016, le soutien d'*Abonnés solidaires* s'est élargi à des initiatives visant à promouvoir une culture de l'indépendance professionnelle dans la formation initiale des professionnels de santé, sans condition de ressources économiques du pays concerné.

## 2020 : des aides attribuées très diverses

Pour l'année 2020, les aides se sont élevées à 3 122 euros. Elles ont pris diverses formes :

- souscription d'abonnements à *Prescrire* ou à *Prescrire International* (en anglais), pour des professionnels de santé travaillant en Afrique, en Asie ou en Amérique latine. En 2020, un abonnement supplémentaire a été accordé à un médecin guinéen travaillant dans un hôpital de Guinée (conakry).
- prolongation d'abonnements au "Martindale", source documentaire en thérapeutique, pour des bulletins indépendants des firmes pharmaceutiques qui traitent du médicament et de la thérapeutique dans des pays à faibles revenus.

Deux projets financés en 2019 se poursuivent. Avec une mise à disposition des productions concernées retardée du fait de la pandémie covid 19 :

- la production d'un *Vadémécum* pharmacothérapeutique indépendant en Équateur, basé sur des informations issues notamment de *Prescrire* et du *Centre belge d'information pharmacothérapeutique*. Ce *Vadémécum* prend en compte les guides de pratique clinique locaux et la liste équatorienne des médicaments essentiels adaptée de celle de l'OMS.
- l'élaboration d'une Application informatique contenant les informations du livret "Pourquoi garder son indépendance face aux laboratoires pharmaceutiques" réalisé par la Troupe du rire en lien avec l'association nationale des étudiants en médecine de France (Anemf) (lire le "Lu pour vous" dans *Prescrire* n° 383 p. 704).

Par ailleurs, la bibliothèque des sciences médicales de Beyrouth a pris contact avec *Prescrire* pour un abonnement solidaire qui est effectif en 2021 et par conséquent, ne figure pas dans les comptes 2020.

## Remerciements aux donateurs

En 2020, le soutien des donateurs a été de 5 700 euros. En pratique, la plupart des dons ont eu pour origine un transfert sur le dispositif *Abonnés Solidaires* du montant des bons d'achat de productions *Prescrire*, acquis lors de parrainages ou en remerciement de relectures.

La gestion des fonds de "*Abonnés solidaires*" permet à *Prescrire* de continuer à financer des aides à l'information et à la formation indépendantes de soignants. Un grand remerciement aux 121 donateurs qui ont contribué en 2020.

©Prescrire

a- Le Règlement du dispositif *Abonnés Solidaires* est disponible, en libre accès, sur le site [www.prescrire.org](http://www.prescrire.org), >Qui est Prescrire>Entraide et action>Abonnés solidaires.